

Annexe 3 : Modèles d'affiches selon la catégorie de sites

1. Plage rustique, naturelle

Caractéristiques :

- Accès traditionnel, culturel ou naturel, non publicisé mais pas interdit
- Fréquentée par la population locale
- Accès peu connu
- Aucun aménagement

Affiche sur place si nécessaire* :

- Dangers/risques
- Protection de l'environnement (ex. : restez dans le sentier, ramenez vos déchets)
- Urgence
- Règlements



* L'idée n'est pas de tapisser d'affiches tous les accès à l'eau de votre municipalité. Si le site est très peu fréquenté ou peu accessible, que vous n'en faites pas la promotion et que l'environnement physique ne représente pas de risque, il peut être adéquat de le laisser à l'état naturel.

2. Plage simple

Caractéristiques :

- Site aménagé mais simple, utilisation du site permise, promotion du site de base (halte, débarcadère)
- Aménagement : stationnement, support à vélos, poubelles, bancs, tables

Affiche près du stationnement ou de la zone d'accueil indiquant :

- Nom du site pour identifier le lieu
- Messages nautiques :
 - Signalement des risques nautiques
 - Avertissement, interdiction
 - Bon comportement
- Urgence : 911
- Règlements municipaux, bonnes pratiques
- Signature municipale, numéro ou application pour signaler une situation



3. Plage municipale

Caractéristiques :

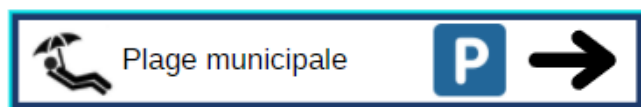
- L'activité principale est la plage, la municipalité en fait un attrait ou une activité touristique
- Informations diffusées sur le site Web de la municipalité ou de l'Association touristique régionale
- Aménagement : stationnement, support à vélos, poubelles, bancs, tables, bâtiment de services avec toilettes, accessibilité universelle

Affiche près du stationnement ou de la zone d'accueil :

- Nom du site pour identifier le lieu
- Pictogrammes des activités autorisées ou services
- Plan ou carte, selon l'étendue du site ou les dangers à localiser.
- Messages nautiques :
 - Signalement des risques nautiques
 - Avertissement, interdiction
 - Bon comportement
- Urgence : 911
- Règlements municipaux, bonnes pratiques
- Signature municipale, numéro ou application pour signaler une situation



Une affiche indicative avec le nom du site, les activités et la direction à prendre pour joindre le stationnement doit être placée sur la voie publique.



4. Site récréotouristique

Caractéristiques :

- Site animé et très aménagé qui offre une variété d'activités et l'accès à une plage, importante promotion touristique du site, présence de ressources municipales
- Informations diffusées sur le site Web de la municipalité et/ou de l'Association touristique régionale
- Aménagement : stationnement, support à vélos, poubelles, bancs, tables, bâtiment de services avec toilettes, accessibilité universelle
- Autres activités importantes en plus de la plage (parc, sentier, camping, animation culturelle)

Affiche près du stationnement ou de la zone d'accueil :

- Nom du site pour identifier le lieu
- Pictogrammes des activités autorisées ou services
- Plan ou carte, selon l'étendue du site ou les dangers à localiser
- Messages nautiques :
 - Signalement des risques nautiques
 - Avertissement, interdiction
 - Bon comportement
- Urgence : 911
- Règlements municipaux, bonnes pratiques
- Signature municipale, numéro ou application pour signaler une situation

Site récréotouristique

Pictogrammes des activités offertes :
□ Parc □ Toilette □ Cantine □ Camping □ Plage □ Musée

Plage non surveillée, soyez prudents et gardez les enfants à portée de main





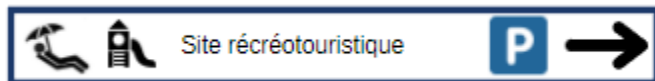
Légende
Échelle
Rose des vents

URGENCE : 911

Pour signaler un bris ou une situation : 123 456-7890
www.ville.ca

Logo municipal

Une affiche indicative avec le nom du site, les activités et la direction à prendre pour joindre le stationnement doit être placée sur la voie publique.



Affiche secondaire près de l'accès à l'eau

- Pour les grands sites avec de nombreux accès, précisez le lieu de l'affiche (secteur nord, sud, etc.).
- Essayez le plus possible de délimiter les passages qui mènent à l'eau (par des troncs d'arbre, un trottoir). Cela protège le milieu naturel et fait en sorte que la majorité des gens passeront devant votre affiche.
- Rappelez les avertissements ou signalez les risques propres à ce secteur.
- Sous le numéro d'urgence, il est recommandé d'indiquer une référence géographique (coordonnées GPS ou point de rencontre géolocalisé) si l'étendue du site est importante ou que le stationnement principal n'est pas visible.



Affiche spécifique à un élément

Lorsqu'un risque est localisé à un endroit, il est recommandé d'installer une affiche qui le dénonce.



5. Sentier riverain

Caractéristiques :

- Sentier aménagé avec accès à un plan d'eau qui pourrait inciter à la baignade.
- Sentier aménagé et délimité pour la marche ou le vélo.
- Aménagement : stationnement, support à vélos, poubelles ou autres

Affiche près du départ du sentier :

- Plan géographique illustrant les sentiers, leur kilométrage et les points de repère (belvédère, refuge)
- Informations et règlements, par exemple :
 - Demeurez dans le sentier
 - Baignade interdite
 - Réseau cellulaire incertain

Affiche près d'un site où la baignade serait accessible :

- Souvent, la baignade interdite se fait à proximité d'un repère (un pont, une chute ou un belvédère). En nommant le lieu précisément (chute xx), vous faciliterez les communications en cas d'accident.
- Vérifiez avec les services d'urgence pour une reconnaissance du lieu, soit par un point de rencontre défini ou par des coordonnées GPS.
- Vérifiez la force du réseau cellulaire et indiquez le lieu où le signal est fort.



6. Site interdit

Caractéristiques :

- Site que vous ne souhaitez pas développer et qui peut représenter un lieu où le risque de noyade ou d'accident est élevé
- Site appartenant parfois à un tiers
- Site fréquenté majoritairement par la population locale
- Site où il peut y avoir du flânage ou des activités illégales

Affiche près du site fréquenté :

- Placez une affiche qui indique clairement que l'accès est interdit.
- Si les habitudes de fréquentation sont bien ancrées dans la culture, suivez un plan d'action et de sensibilisation :
 - Tournée des classes avant l'été;
 - Ronde policière fréquente;
 - Campagne médiatique de sensibilisation;
 - Voir avec les cadets de la Sûreté du Québec la possibilité de faire une tournée de sensibilisation.



Exemples d'affiches réalisées avec l'utilisation de la démarche pour l'affichage et la sécurité des sites riverains



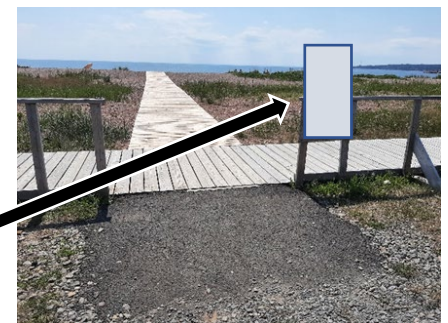
Exemple d'affiche pour une plage municipale



Exemple d'affiche secondaire sur un site récréotouristique



Exemple d'affiche pour une plage simple



Exemple d'affiche secondaire sur un site récréotouristique